

Les simulations parlementaires à l'ULiège

Un espace de rencontre pour croiser les regards des (futurs) acteurs de l'éducation

Samuel NEMERLIN¹
Fabian PRESSIA
Ariane BAYE

ULiège
Gestion de la diversité et lutte contre le
décrochage et l'exclusion dans les sys-
tèmes d'enseignement et de formation
UR EQUALE

¹ *Centre de formation des enseignants*
(CEFEN)

Chaque année, à l'université de Liège (ULiège), et ce depuis maintenant douze ans, les futurs enseignants du secondaire supérieur (agrégation de l'enseignement secondaire supérieur et masters à finalité didactique, dénommés ci-après AESS), toutes disciplines confondues, rencontrent les étudiants inscrits en dernière année du master en sciences de l'éducation (MSE), principalement des instituteurs primaires et maternels ainsi que des agrégés du secondaire inférieur. Depuis peu, des étudiants de première année de bachelier se destinant au métier d'instituteur primaire participent également à ces rencontres. Celles-ci ont lieu dans le cadre d'un dispositif, mis en place par la professeure Ariane Baye et son service, intitulé « simulations parlementaires ».

Inspirées par les simulations du Parlement Jeunesse Wallonie-Bruxelles, les simulations organisées à l'ULiège invitent chaque participant à revêtir le rôle d'un membre d'une assemblée parlementaire : les étudiants AESS endossent celui de députés, tandis que leurs homologues du MSE jouent le rôle de ministres, experts, présidents et secrétaires de commission.

Organisées sur deux jours, ces simulations offrent à près de 400 étudiants l'opportunité de débattre autour de thématiques directement liées à leur vie professionnelle actuelle ou future. La première journée débute par une séance plénière au cours de laquelle chaque ministre présente son projet de décret aux députés. Par la suite, les membres de l'assemblée sont divisés en sous-groupes, ou commissions parlementaires, pour débattre avec un ministre et son expert, afin d'amender leur projet de décret. Alors que les séances plénières sont animées par un membre du personnel académique ou scientifique de l'ULiège, ces moments en petit comité se déroulent en quasi-autonomie, sous la responsabilité des présidents et secrétaires de commission (étudiants MSE), qui veillent à leur bon déroulement. La deuxième journée, entièrement consacrée aux travaux en grand groupe, est dédiée à la présentation des projets amendés par des députés rapporteurs, élus au sein de chaque commission. Ces projets sont également adoptés, ou non, par l'assemblée, via un vote électronique.

1. De la réflexion à l'argumentation : la préparation des étudiants AESS et MSE

En amont des journées parlementaires, les étudiants AESS sont d'abord invités à réfléchir sur diverses problématiques (exemples : l'échec à l'université, les nouvelles attentes liées à la mise en place du tronc commun, les difficultés à donner du sens aux apprentissages). Celles-ci permettent de définir les thématiques¹ sur la base desquelles les étudiants MSE construiront les décrets qui feront l'objet des débats menés en simulation.

Dès l'identification des problématiques par les étudiants AESS, les étudiants MSE se regroupent en cabinets ministériels de cinq à six membres. Leur mission consiste à élaborer un projet concret répondant à la problématique selon un angle d'approche spécifique², à construire un argumentaire fondé sur la littérature scientifique pour justifier leurs choix, et enfin à rédiger un décret complet, à la fois audacieux et réaliste, garantissant une mise en application claire et sans ambiguïté. Dans cet exercice, les étudiants sont invités à s'affranchir de la réglementation déjà en vigueur afin de laisser libre cours à leur créativité, sur fond de page blanche législative. Les étudiants MSE bénéficient d'un retour formatif quant à leur projet de décret et son argumentaire avant de rendre ces derniers publics.

Une fois les projets de décrets finalisés, chaque étudiant AESS en prend connaissance et se forge une première opinion argumentée sur quatre d'entre eux. Ceux-ci sont ensuite discutés lors des travaux en assemblée et en commission. Cette phase de préparation est d'autant plus essentielle qu'elle permet aux députés de se positionner (en faveur ou en défaveur) par rapport aux projets et de nourrir les débats, en particulier lors des discussions en groupes restreints.

2. Un exercice complexe aux objectifs multiples

Afin de mieux cerner les objectifs des simulations parlementaires, il est essentiel de préciser le cadre

dans lequel elles s'inscrivent. Pour les étudiants AESS, ce dispositif s'intègre à un cours consacré à la gestion de la diversité des publics scolaires. Quant aux étudiants MSE, les simulations représentent le point d'orgue d'un autre cours, centré sur la sensibilisation aux dimensions sociétales des pratiques pédagogiques.

Pour les étudiants AESS, l'enjeu est avant tout d'illustrer, par la pratique, une manière de prendre en compte l'hétérogénéité d'un groupe. Cette diversité se manifeste d'abord au sein même de leur cohorte, composée de disciplines variées. Elle apparaît ensuite dans la rencontre entre les différents publics participant aux simulations : tous sont des acteurs — actuels ou futurs — du paysage éducatif, mais chacun porte un regard contrasté sur le rôle de l'école dans notre société. À titre d'illustration de cette confrontation de points de vue, un des projets de décret de cette année — portant sur l'intégration d'activités de découverte des métiers dans l'enseignement secondaire de transition — a notamment été au cœur de vifs débats. Ces derniers ont tourné autour du rôle de l'institution scolaire, vue par certains comme une structure destinée à préparer les élèves au choix de leur avenir professionnel, et perçue par d'autres comme un havre protégé dans une société capitaliste.

Pour incarner les cabinets ministériels, les étudiants MSE ont, quant à eux, dû adopter une vision holistique de problématiques qu'ils abordent habituellement sous un angle individuel. Ce changement de perspective a nécessité une véritable révision de leur manière d'interpréter le problème et d'y apporter des solutions. Cette volonté de modifier le paradigme d'analyse des étudiants MSE et de prendre du recul par rapport à leurs pratiques pédagogiques découle directement du questionnement central de leur cours, qui porte sur l'interdépendance entre la société et son système éducatif. L'enjeu est de les amener à développer ce que l'on pourrait considérer comme une compétence clé du pédagogue : être capable de s'emparer d'une thématique éducative, d'en proposer une lecture nuancée, en explorant aussi bien les arguments en faveur que les objections, d'étayer son point de vue et de répondre de manière argumentée aux questions soulevées.

Enfin, ce dispositif permet à tous ses participants de s'immerger pleinement dans le processus législatif. De la création du projet de décret jusqu'à son vote, chaque étape est vécue par les acteurs impliqués,

offrant ainsi à ces professionnels de l'enseignement d'aujourd'hui et de demain une meilleure compréhension des mécanismes de la démocratie parlementaire, qui influencent directement leurs vies professionnelles et personnelles.

C'est pour toutes ces raisons qu'en conclusion de ces deux journées intensives, les étudiants sont encouragés à reproduire ce type d'expérience au sein de leur établissement scolaire, actuel ou futur, ou, à tout le moins, à inviter leurs élèves à participer aux simulations du Parlement Jeunesse Wallonie-Bruxelles dont s'inspirent celles présentées dans cet article. En plus d'offrir aux élèves l'opportunité de s'impliquer dans une tâche à fort engagement cognitif — les amenant à analyser, critiquer, argumenter et concevoir (Anderson & Krathwohl, 2001)³ —, ce type de dispositif répond également à l'un des objectifs prioritaires de l'enseignement obligatoire en Fédération Wallonie-Bruxelles : « préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste, respectueuse de l'environnement et ouverte aux autres cultures » (Code de l'enseignement, 2019, p. 8)⁴. En donnant la parole aux élèves, en les invitant à débattre et à affûter leur conscience citoyenne, cette démarche les engage activement dans la réflexion autour des enjeux sociétaux contemporains.

Notes

- 1 Parmi les thématiques de cette douzième édition, on peut notamment citer la place du sport à l'école, le harcèlement, l'orientation professionnelle au secondaire ou encore l'entrée à l'université.
- 2 Par exemple, le cabinet ministériel en charge de l'entrée à l'université a décidé de rédiger un décret instaurant un test d'admission obligatoire pour toutes les filières, assorti d'une année préparatoire en cas d'échec. Ce dispositif vise à limiter l'échec en première année universitaire en évaluant le niveau des néobacheliers et en les préparant efficacement.
- 3 Anderson, L.W. & Krathwohl, D.R. (2001). *A Taxonomy for Learning, Teaching and Assessing: A Revision of Bloom's Taxonomy of Educational Objectives* (Complete Edition). New York : Longman.
- 4 Décret portant les livres 1^{er} et 2 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, et mettant en place le tronc commun. *Moniteur belge*, 19 septembre 2019.